



Agence du revenu du Québec

Volume 1 no 9 - Le 18 décembre 2015

Revenu Québec : le point sur la négociation

Depuis la parution [du plus récent Info-Négo](#), le comité de négociation de Revenu Québec du SPGQ et les représentants patronaux de l'agence se sont rencontrés à six reprises, soit les 19 et 24 novembre ainsi que les 3, 10, 16 et 17 décembre 2015.

Afin d'accélérer les négociations, les parties ont convenu d'intensifier les rencontres. Les discussions sur les enjeux plus importants ont donc débuté. La partie syndicale a essentiellement terminé d'expliquer le contenu de chacune des dispositions faisant l'objet de demandes syndicales.

Les réponses de l'employeur à plusieurs de ces demandes se font toujours attendre. Les parties ont réuni par bloc ou par thème les dispositions faisant l'objet de demandes respectives des parties pour les négocier. Les discussions ont progressé, mais très lentement. Le comité de négociation de Revenu Québec estime que les professionnels de l'agence méritent des conditions distinctes et plus avantageuses.

De leur côté, les représentants de l'employeur ont indiqué ne pas avoir de mandat pour discuter de demandes syndicales comportant des enjeux financiers. De façon exploratoire, l'employeur a suggéré l'utilisation de clauses remorques sur les enjeux financiers, de manière à ce que les résultats négociés à d'autres tables de négociation (fonction publique ou Front commun) s'appliquent aussi aux professionnels de Revenu Québec.

Le principal dépôt de texte effectué par les représentants patronaux constitue une nouvelle version du chapitre 9 portant sur le règlement des griefs et sur l'arbitrage. Cette version représente un net recul par rapport au mode actuel de résolution des griefs, notamment en ce qui a trait à la transparence des parties, l'une envers l'autre, au sujet de la transmission de la preuve avant l'arbitrage.

Considérant l'absence de progrès significatifs à la table de négociation, le comité de négociation de Revenu Québec consultera ses membres en janvier 2016 au sujet des moyens de pression à envisager. Les négociations se poursuivront parallèlement à cet exercice afin d'arriver à une entente.



Agence du revenu du Québec

Volume 1 no 9 - Le 18 décembre 2015

Rappelons que les professionnels de Revenu Québec négocient, pour une première fois, une convention collective qui leur est propre. Ainsi, les ententes de principe récentes du Front commun ne les concernent pas. Quelques syndicats importants n'ont cependant pas encore d'entente de principe. Parmi ceux-ci, notons l'unité fonction publique et plusieurs unités parapubliques du SPGQ, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

Le comité de négociation de l'unité Revenu Québec,

Christian Thériault, porte-parole
Bruno Jean
Martine Lefaiivre
Martin Pinault
Yves Morin